

Communiqué de presse

Maurice Leroy réélu président du conseil général de Loir-et-Cher

Maurice Leroy, ministre de la Ville, en charge du Grand Paris, conseiller général du canton de Droué, est réélu président du conseil général de Loir-et-Cher au premier tour, avec 20 voix sur 30, améliorant son score de trois voix par rapport à son élection de mars 2008. Le vote s'est déroulé à l'occasion de la réunion de droit de la nouvelle assemblée départementale, jeudi 31 mars 2011. Gilles Clément, candidat à la présidence pour le groupe socialiste et républicain a recueilli 9 voix. 1 vote blanc a été exprimé..

Maurice Leroy a félicité les 15 conseillers généraux élus lors des élections cantonales des 20 et 27 mars derniers et en particulier Philippe Mercier, conseiller général du canton de Montoire-sur-le-Loir, seul nouvel élu de l'assemblée départementale. Maurice Leroy s'est ensuite adressé aux 30 conseillers généraux « *L'honneur renouvelé que vous me faites aujourd'hui me touche profondément. Permettez-moi de voir, dans votre choix, l'adhésion à une certaine méthode dans la conduite de notre institution, de nos échanges, et dans la mise en œuvre des politiques votées par notre assemblée. Une méthode fondée, d'abord, sur un débat ouvert, loin de toute polémique politicienne, qui prend modèle sur le goût de la modération propre à notre département de Loir-et-Cher.* ». Maurice Leroy a ensuite concrètement fixé la feuille de route pour ce mandat qui doit préparer l'avenir. Des pistes stratégiques fortes qui s'appuient sur trois enjeux : **l'économie et l'emploi, la solidarité et le développement équilibré et durable des territoires.**

Visionnaire, Maurice Leroy entame la réflexion sur le rapprochement Région/Département et le futur conseiller territorial « *Je vous propose d'élargir notre regard sur nos politiques. L'avenir du Loir-et-Cher ne se joue pas qu'en Loir-et-Cher, mais peut-être aussi –qui sait ?- sur une connexion ferroviaire perdue dans la grande couronne parisienne, ou peut-être encore sur une de ces filières de formation dont la concrétisation se décidera à Orléans, entre élus territoriaux.* »

Rassembleur, Maurice Leroy a conclu son discours en réaffirmant sa volonté de mettre en œuvre une méthode basée sur la coordination et la concertation « *Pour cette œuvre du Loir-et-Cher, pour ce projet enthousiasmant, soyez assurés que je reste ouvert à tous ceux, quelle que soit leur famille de pensée, qui veulent travailler avec nous, pour le bien-être de nos concitoyens et l'avenir de notre territoire de Loir-et-Cher !* »

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Guillaume Néron-Bancel: 02 54 58 44 31 – 06 58 51 41 78 - guillaume.neron-bancel@cg41.fr